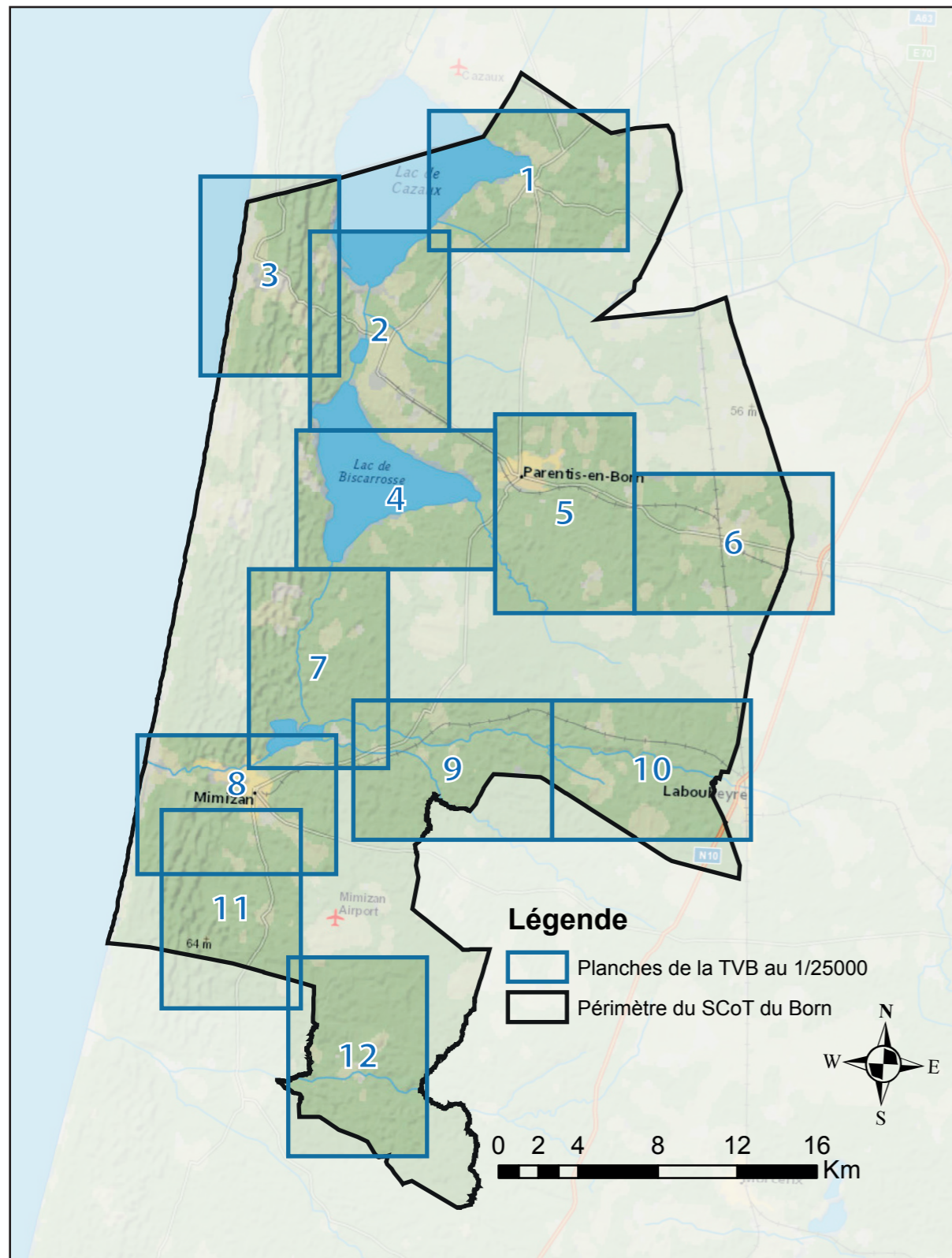


Trame verte et bleue du SCOT du Born

Carte de situation des zooms



Légende des zooms de la Trame verte et bleue

Le plateau Landais

- Zones humides Effectives (ZHE)**
Espaces vulnérables à protéger strictement de toute artificialisation
Sources : Inventaire des zones humides du SAGE du Born et Buch (Inventaire réalisé dans le cadre du SAGE Born et Buch et validé en CLE le 20 mai 2016) Cet inventaire reflète l'état actuel des connaissances sur les milieux humides du territoire. N'étant en aucun cas exhaustif, cet inventaire est voué à évoluer dans le temps.
- Milieu naturel d'importance écologique**
Espaces à protéger de l'extension urbaine, à l'exception des constructions ou aménagements nécessaires à la gestion de ces espaces, à leur valorisation agricole ou forestière, ou à leur ouverture au public, ne pouvant être délocalisées.
Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), complétées par photointerprétation et traitées par ECOTONE sous l'éclairage de l'URCAUE (2016)
- Milieu naturel d'importance écologique aux abords de zones urbanisées**
Ces secteurs doivent être attentivement analysés dans le cadre de la réalisation des documents d'urbanisme de rang inférieur.
Espaces où l'extension urbaine est autorisée sous réserve :
 - du maintien des continuités écologiques
 - de la préservation par des dispositions réglementaires adéquates des motifs naturels tels que les haies, les bosquets, berges naturelles, mares ou prairies
 - de l'absence de solution alternatives de moindre impact
 Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), complétées par photointerprétation et traitées par ECOTONE sous l'éclairage de l'URCAUE (2016)
- Massif de conifères et milieux associés (landes / fourrés)**
Espaces où l'extension urbaine est autorisée sous réserve :
 - du maintien l'intégrité du massif de conifère nécessaire aux continuités écologiques
 - du maintien des landes permanentes et des bosquets de feuillus disséminés dans le massif sylvicole
 Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), traitées par ECOTONE sous l'éclairage de l'URCAUE (2016)
- Milieu naturel «ordinaire» mais support de continuités**
Espaces où l'extension urbaine est autorisée sous réserve :
 - du maintien des continuités écologiques
 - ou de leur rétablissement par des mesures adaptées
 - de l'absence de solutions alternatives de moindre impact
 Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), complétées par photointerprétation et traitées par ECOTONE sous l'éclairage de l'URCAUE (2016)

Le littoral

- Cordon dunaire**
Espaces vulnérables à protéger strictement de toute artificialisation
Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), traitées par ECOTONE sous l'éclairage de l'URCAUE (2016)
- Arrière dune boisée**
Espaces vulnérables à protéger strictement de toute artificialisation
Sources : URCAUE (2016)

Les milieux aquatiques

- Cours d'eau**
Espaces vulnérables à protéger strictement de toute artificialisation
Sources : Cours d'eau expertisés par la DDT40 (2016). Cette expertise est en cours de réalisation et doit donc évoluer au cours du temps.
- Plans d'eau**
Espaces vulnérables à protéger strictement de toute artificialisation
Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), traitées par ECOTONE sous l'éclairage de l'URCAUE (2016)

Urbanisation

- Espaces urbanisés**
Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), traitées par ECOTONE (2016)
- Espaces nouvellement urbanisés entre 2000 et 2012**
Sources : CITADIA (2017)
- Centrales photovoltaïques au sol**
Sources : orthophotographies de l'IGN (2015), photo-interprétées par ECOTONE (2017)
- Voies de communication principales**
Sources : données issues de l'OCSOL du Conseil Départemental des Landes (2009), traitées par ECOTONE (2016)
- Voies de communication secondaires**
Sources : données issues de la BDTOPO de l'IGN, traitées par ECOTONE (2017)

Zones cultivées

- Espaces agricoles cultivés**
Sources : données issues de GIP Littoral - OCS Grande échelle (2009), traitées par ECOTONE (2016)